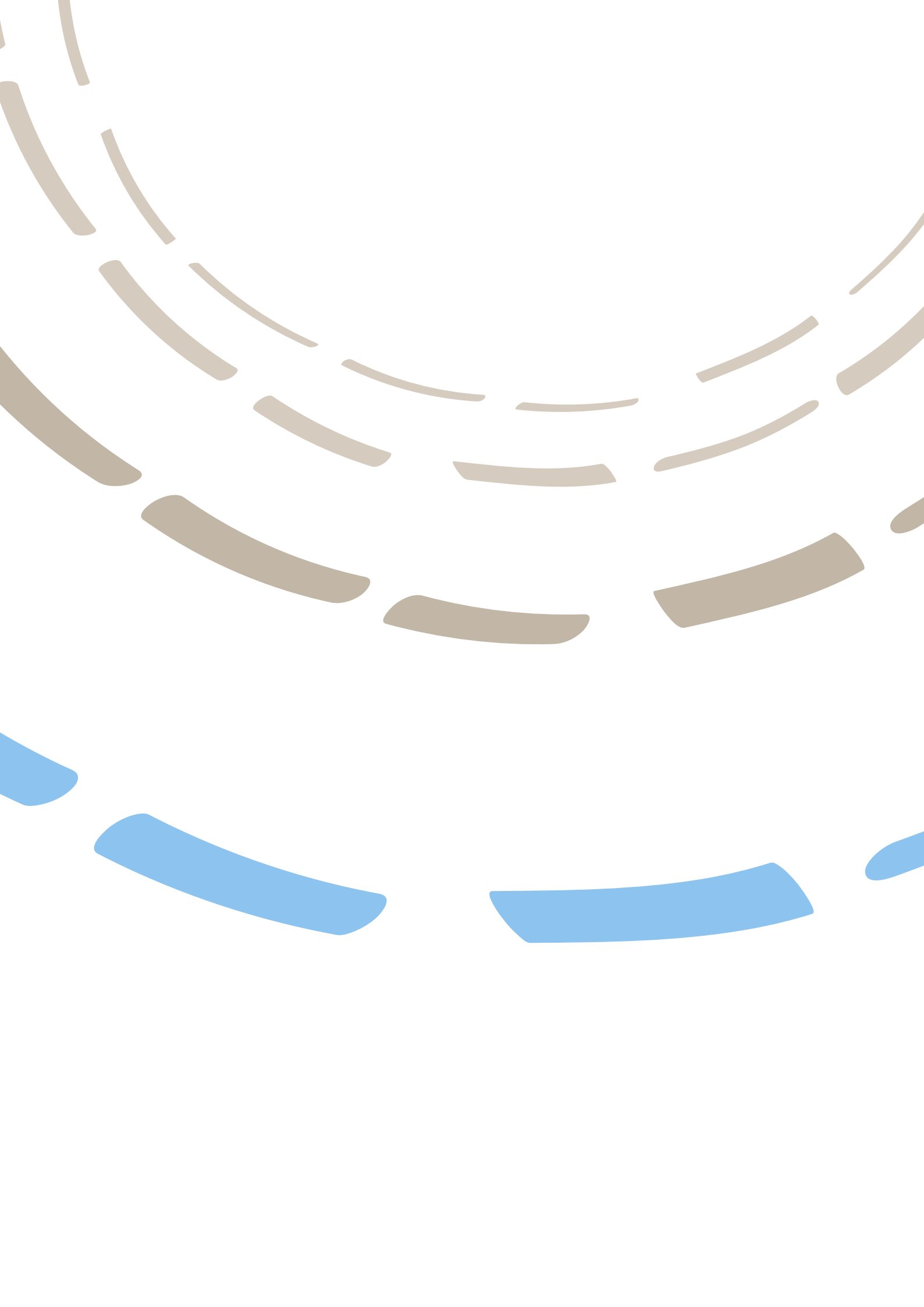
transitions environnementales et sociétales

24 engagements

université de BORDEAUX





Dans un contexte d'accélération rapide -vertigineuse parfois- des avancées technologiques, des mutations socio-culturelles, du changement climatique et son impact, le rôle de l'université est essentiel, au-delà des grandes missions de service public qui lui sont confiées. Parce qu'elle forme la jeunesse et donc les citoyens de demain, parce qu'elle diffuse les connaissances, questionne et produit les savoirs, l'université est un acteur clé de la société et de ses transitions. Elle porte une responsabilité forte dans la réponse aux défis actuels et à venir.

Cette responsabilité sociétale nous oblige. Elle nous oblige à être toujours plus exigeants, tout en restant soucieux de la qualité de vie, comme de celle de notre environnement. Elle nous oblige à garder la solidarité au cœur de notre action, à mieux y inclure chacune et chacun tout en restant ouverts au monde. Elle nous oblige à toujours rester fidèles aux valeurs fondatrices de l'université : l'humanisme, la liberté, la créativité.

Dans le cadre de son plan stratégique, notre établissement avait engagé en 2017 une première réflexion collective sur ces questions, qui avait abouti à la production d'un rapport sur la responsabilité sociétale de l'université de Bordeaux. Avec le terreau que constituent les nombreuses initiatives déjà à l'œuvre dans l'établissement, ce travail a posé des bases solides pour notre politique en matière de développement durable et responsabilité sociale.

La formalisation de cette feuille de route qui dessine notre trajectoire pour les cinq prochaines années est une nouvelle étape, nécessaire, pour accompagner, préparer et accélérer les transitions environnementales et sociétales de notre institution. Elle s'inscrit dans le plan stratégique à horizon 2 030 de notre université (U30) et s'articule avec des projets prioritaires pour l'établissement au niveau national (projet ACT dans le cadre des « IDéES » du PIA3) et européen (projet ENLIGHT d'université européenne).

Cette feuille de route est le fruit d'une démarche participative dans laquelle s'est engagée une centaine de membres de notre communauté, collègues, étudiants, élus. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement, leur conviction, leur exigence, leur lucidité aussi, et nous souhaitons en retour apporter la capacité, la puissance d'agir de l'établissement par l'intégration de cette feuille de route au cœur de son projet.

Les grandes priorités qu'elle définit sont assorties d'actions concrètes, certaines d'adaptation, d'autres de transformation profonde de nos modèles. Mais toutes nécessitent une approche globale, collective, en inventant parfois de nouvelles façons de faire, en décloisonnant nos modes de fonctionnement, en croisant les regards et les différentes approches.

Il nous appartient, ensemble, de faire de notre campus un campus durablement habitable, comme il nous appartient de contribuer à l'habitabilité du monde.

Manuel Tunon de Lara
Président

L'université s'engage

S'organiser pour répondre aux enjeux de transition (page 6)

1. L'université organise les conditions de transformation profonde de ses modes de fonctionnement et d'action dont l'expérimentation constitue un levier fondamental
2. Les personnels sont formés aux enjeux des transitions environnementales et sociétales. Ils en maîtrisent les concepts et les compétences.
3. L'université s'appuie sur des réseaux d'animatrices et animateurs de proximité qui accompagnent la transition au sein des structures et sur les campus
4. L'université valorise l'engagement en faveur des transitions
5. Une gouvernance décentralisée pour intégrer les enjeux des transitions environnementales et sociétales dans toutes les dimensions et toutes les structures de l'université.
6. L'université assure le suivi transparent et l'évaluation de sa politique de transition grâce à de nouveaux modes d'organisation institutionnelle
7. La politique partenariale intègre les enjeux de transition environnementale et sociétal

S'engager pour l'environnement (page 12)

8. Favoriser les déplacements bas carbone pour les personnels, étudiantes et étudiants est une priorité de l'université
9. L'université respecte ses engagements en matière de transition énergétique, avec une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % minimum d'ici 2030
10. L'eau est gérée de manière durable et responsable à l'université et sa consommation est réduite à hauteur de 10 % d'ici à 2030 (référence 2014)
11. Le schéma directeur immobilier de l'université intègre les prescriptions énergétiques et environnementales

12 L'université œuvre en faveur de la préservation et du développement de la biodiversité sur ses campus

13 L'université incite à consommer mieux en s'appuyant sur sa politique d'achats et un changement des habitudes de la communauté

14 L'université généralise le recyclage et la valorisation de ses déchets et s'appuie sur la participation active de ses communautés pour tendre vers le zéro déchet

15 L'université pilote la pertinence environnementale de son environnement numérique et responsabilise sa communauté

Promouvoir une politique sociale *(page 20)*

16 L'université déploie une politique globale et intégrée en faveur de la diversité et de l'égalité qui proscrit systématiquement toute forme de discriminations et violences

17 L'université renforce la détection et la lutte contre la précarité des étudiants et des personnels

18 L'université prépare sa communauté et ses structures aux transformations du travail ou de l'environnement de travail et d'études

19 L'université promeut et développe un véritable campus santé agissant sur l'ensemble des déterminants et sur leur accès (soins, alimentation, activité physique, mobilité active, logement, aides sociales, etc.)

20 L'université soutient les projets de proximité en faveur de l'accès aux services, du lien social et de l'inclusion

Formation, recherche, société : rassembler autour des enjeux de transition *(page 24)*

21 Tous les étudiants et étudiantes de l'université sont formés au cours de leur parcours aux concepts et compétences liés aux transitions environnementales et sociétales : de l'initiation à la certification

22 Les enjeux de transition sont intégrés aux outils de pilotage de la formation

23 Les enjeux de transition sont intégrés dans le pilotage et l'organisation de la recherche et de l'innovation

24 Une science davantage mobilisée au service des objectifs de développement durable avec ses partenaires et les acteurs de la société civile

S'organiser pour répondre aux enjeux de transition



Transformation des modes de fonctionnement et d'action

Ouverture et expérimentation

L'université a pour ambition de donner à chacun et chacune la capacité d'œuvrer à la transformation de l'établissement pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux.

Pour atteindre cet objectif, elle promeut l'expérimentation comme un levier fondamental : **expérimentation de nouveaux modes de fonctionnement institutionnel** qui rendent possibles et organisent la transversalité et la coopération entre les différents acteurs du campus – enseignants, étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs – que ce soit sur des projets de recherche-action, des actions de sensibilisation ou de partage des bonnes pratiques ; expérimentation également de **nouveaux modes de décision et d'action ouverts et participatifs** ; expérimentation de **dispositifs pédagogiques innovants** adossés à la recherche et croisement des communautés d'enseignement et de recherche ; expérimentation, enfin, d'**innovations pour et avec les acteurs du territoire.**

Afin d'encourager étudiants et personnels à être acteurs de leur campus, l'université développera, promouvra et valorisera des projets transverses, décloisonnés, ouverts sur la cité et fondés sur l'expérimentation de solutions pour répondre aux enjeux globaux des transitions environnementales et sociétales.

L'université organise les conditions de transformation profonde de ses modes de fonctionnement et d'action dont l'expérimentation constitue un levier fondamental 1

Lieu de production et de questionnement des savoirs, l'université doit être en capacité non seulement de proposer des solutions aux enjeux de transition, mais aussi de **se saisir de leur complexité et de laisser la place au temps**, parfois long, de l'élaboration du diagnostic et de l'invention de solutions nouvelles.

Lieu de débat

L'université se positionne comme un **lieu de débat éclairé** sur des sujets sensibles de société, afin également de se mettre en position de déjouer la défiance sociétale. Des espaces seront donc ouverts afin de permettre la concertation sur un certain nombre de sujets, qui ne doivent pas être écartés au prétexte de la difficulté à trouver un consensus. Pour garantir l'ancrage sociétal de l'université, une attention particulière sera également portée à l'**implication des citoyens dans les débats.**

Animation

Pour développer et soutenir la formation de communautés vivantes et créatives au sein de l'université, des moyens seront apportés pour la vie culturelle liée aux grands enjeux environnementaux et sociétaux, les initiatives de sciences citoyennes, l'animation, la sensibilisation, la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques. Un plan de communication sera élaboré pour rendre davantage visibles les actions déployées sur les différents campus et de **promouvoir les initiatives** en faveur de la transition environnementale et sociétale au sein de l'établissement. Par ailleurs, afin que les enjeux de transition infusent l'ensemble des dispositifs, d'animation sur nos campus, la formation aux événements écoresponsables sera rendue obligatoire pour bénéficier de certains financements comme ceux du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

Enfin, tous les dispositifs, **artistiques, culturels ou de médiation scientifique**, favorisant la richesse et le bien-être intellectuel et culturel seront encouragés. Ils devront permettre de donner à chacun et chacune les clés pour tracer sa voie dans un monde complexe, connaître ses droits, découvrir l'autre, construire son opinion, appréhender la richesse et la complexité de l'écosystème, être acteur de la science citoyenne, etc.

Nouveaux modes d'évaluation en matière de trajectoire environnementale et sociétale

Se saisir pleinement des enjeux de transition implique de **dessiner de nouveaux modes d'évaluation,** que l'on parle de l'évaluation des compétences acquises par les étudiants en participant à des projets ou en suivant des modules de formation transverses, ou de l'évaluation des activités de recherche et d'innovation, ou même de l'évaluation des carrières pour un recrutement.

Renforcer la responsabilité sociétale de l'université implique de se doter de nouvelles méthodes, éclairées par la recherche, pour **évaluer les effets et les impacts sociétaux**. Soutenir une recherche et une innovation responsables suppose d'intégrer les critères d'impact sociétal dans les modes de sélection des projets et dans le pilotage du processus innovation.

Autant de nouvelles modalités d'évaluation que l'université devra définir et expérimenter.

Formation des personnels

L'université est fondamentalement un lieu de production et de diffusion des connaissances. Plus largement, il lui appartient de donner à l'ensemble de ses parties prenantes, et donc à l'ensemble de ses personnels, **les clés pour agir et construire les trajectoires de transition de l'établissement.** Si les enjeux de transition doivent irriguer le fonctionnement de l'université dans son ensemble, chacun et chacune doit pouvoir agir pour contribuer à sa transformation.
Des **formations qui couvrent l'ensemble des dimensions des transitions environnementales et sociétales** seront proposées dans le cadre du plan de formation des personnels : elles constitueront un levier majeur pour placer ces enjeux au cœur de l'établissement et donner à chacun la capacité d'agir.
Des formations seront conçues en priorité à destination de la communauté pédagogique, des référentes et référents Transitions et de la communauté managériale de l'université mais devront être rapidement accessibles à l'ensemble des personnels.

2 **Les personnels sont formés aux enjeux des transitions environnementales et sociétales. Ils en maîtrisent les concepts et les compétences**

Réseau d'animation

L'appropriation effective des enjeux de transition par l'ensemble de la communauté universitaire ne peut se faire que grâce à un maillage de proximité. L'université offrira **une légitimité et un statut** aux personnes qui s'engageront ou sont déjà engagées dans la **promotion des enjeux de transition** au sein de leur structure ou de leur campus. Un **réseau d'étudiants ambassadeurs** sera aussi mis en place : ils et elles auront pour mission de promouvoir les bonnes pratiques et les dispositifs d'engagement, de les diffuser sur les campus et d'animer les communautés sur les réseaux sociaux.
De même, un réseau de référentes et référents des transitions environnementales et sociétales (« référents Transitions ») sera déployé au sein de toutes les structures de l'université, à différentes échelles. Du relais d'information à l'accompagnement actif de la transition effective de ces structures grâce à la production de diagnostics et de plans d'action, ces référents Transitions joueront un rôle crucial dans l'intégration des enjeux et des objectifs de transition au cœur de l'université, ainsi que dans la diffusion des bonnes pratiques et la mise en place d'outils partagés.

3 **L'université s'appuie sur des réseaux d'animatrices et animateurs de proximité qui accompagnent la transition au sein des structures et sur les campus**

Ces personnes en charge de l'animation, étudiants ou personnels, pourront faire remonter des besoins et seront formées aux enjeux de transition environnementale – bilan carbone, économie circulaire, approche globale du changement climatique… – ou sociale – prévention et promotion de la santé mentale, enjeux d'inclusion et de diversité par exemple, pour renforcer notamment les actions des schémas directeurs égalité, handicap et qualité de vie au travail.

L'engagement valorisé

L'université valorise l'engagement en faveur des transitions 4

Promouvoir l'émergence et le développement d'initiatives au sein des campus implique que l'université donne à chacun les moyens de s'engager. Un ensemble de dispositifs de valorisation de l'engagement sera ainsi proposé à l'université, qu'il s'agisse d'amplifier ceux déjà existants ou d'en expérimenter de nouveaux. Ils devront permettre de dégager du temps et de favoriser le décloisonnement entre les domaines – pédagogique, scientifique et administratif – et entre les disciplines, et la coopération entre les étudiants et les différentes catégories de personnels.
Un statut spécifique, accompagné d'une lettre de mission, sera proposé pour les référentes et référents Transitions et les ambassadrices et ambassadeurs étudiants. La valorisation de l'engagement des étudiants en matière de transition environnementale et sociétale sera généralisée dans les cursus et son déploiement soutenu par une coordination transversale, en lien avec les Bureaux de la vie étudiante et les composantes de formation. L'engagement des doctorants sera également valorisé au sein de leur parcours doctoral. Les expériences et compétences en matière de transition environnementale et sociétale acquises par les étudiants pourront être valorisées dans le cadre de dispositifs tels que les open badges. Enfin, pour les personnels, les activités menées au titre des projets de transition pourront être intégrées, après autorisation, au temps de travail du personnel concerné.

Gouvernance

Une gouvernance décentralisée pour intégrer les enjeux des transitions environnementales et sociétales dans toutes les dimensions et toutes les structures de l'université 5

Pour que les enjeux de transition irriguent l'ensemble du fonctionnement de l'université, chacune des décisions qui y sont prises et des actions qui y sont menées, toutes les structures et tous les acteurs doivent s'en saisir.
Afin de respecter le principe de subsidiarité, l'université organisera **le pilotage transverse, le dialogue et la coopération** sur les enjeux de transition, à l'interface des différentes missions et métiers, sur des thématiques ciblées – mobilité, déchets, plastique, santé, dé-précarisation, lutte contre les violences, etc. –, en complément des instances existantes. L'université se dotera pour ce faire d'outils de pilotage partagés et renouvelés.

Les enjeux des transitions environnementales et sociétales seront ainsi mis à l'agenda de toutes les **instances de pilotage et de dialogue, à tous les niveaux de l'établissement :** contrats d'objectifs, de moyens et de services (COMS), projets de service, schémas directeurs de l'établissement, charte partenariale, directions des unités de recherche et de formation.

Pour intégrer pleinement les enjeux de transition à l'ensemble des missions de l'université, les nouveaux modes d'organisation transversale seront mis en œuvre en s'appuyant sur les structures existantes.
Une mission de coordination interviendra en soutien au pilotage et déploiement opérationnel des enjeux de transition et aux dispositifs d'animation et de communication.

Enfin, l'université s'assurera de l'**impact** environnemental et sociétal de ses actions et produira un **rapport annuel** montrant les avancées réalisées en matière de transitions à l'échelle de l'établissement. Ce rapport rendra également visibles les moyens alloués aux enjeux de transition.

Évaluation de la politique de transition

Mettre la politique de transition au cœur de l'institution universitaire requiert d'en assurer le suivi et l'évaluation : cette mission est confiée à une instance statutaire dédiée, le **Conseil des transitions environnementales et sociétales (CTES).** Afin de pouvoir jouer pleinement son rôle d'instance de démocratie participative, le CTES se compose d'étudiantes et étudiants à 50 % et est doté d'un pouvoir d'**auto-saisine** lui permettant de formuler des propositions sur les grandes orientations de l'université en matière de transition. Il lui appartient également de se prononcer sur le rapport produit annuellement et rendu public par l'université : il évalue les réalisations au regard des objectifs fixés, émet des avis et formule des recommandations.

6 **L'université assure le suivi transparent et l'évaluation de sa politique de transition grâce à de nouveaux modes d'organisation institutionnelle**

Politique partenariale

L'université déploiera un **agenda partenarial** favorisant les coopérations permettant de répondre aux objectifs de développement durable que ce soit au travers de partenariats institutionnels (organismes de recherche, collectivités, ONGs, associations, partenaires économiques, agences de l'État…) ou d'autres formes d'interactions **avec la société.** Dans ses relations, l'université pourra se positionner comme une ressource au service de démarches portées par ses partenaires en faveur des objectifs du développement durable. Les enjeux de transition environnementale et de responsabilité sociétale seront intégrés à la **contractualisation** de tout nouveau partenariat par la proposition systématique d'une charte partenariale y faisant référence. Enfin, l'université favorisera l'investissement de toutes ses communautés dans des réseaux nationaux et internationaux portant l'ambition de répondre aux enjeux globaux environnementaux et sociétaux et développera le partage d'expérience et la coopération sur ces sujets avec les universités partenaires.

7 **La politique partenariale intègre les enjeux de transition environnementale et sociétale**

S'engager pour l'environnement



Déplacements

Avec près de 57 000 étudiantes et étudiants et 6 000 personnels qui se rendent sur ses sites, l'université de Bordeaux est génératrice de nombreux déplacements quotidiens. Si l'on ajoute aux trajets domicile-travail et aux déplacements intra-campus les nombreux déplacements professionnels, on comprend que les déplacements aient une forte part dans l'impact carbone de l'université. Il revient à l'université d'inciter fortement ses étudiants et personnels à faire des déplacements bas carbone une priorité, à la fois dans les mobilités domicile-travail et dans les déplacements professionnels.

Favoriser les mobilités actives ou partagées pour les déplacements domicile-travail

Un forfait mobilité durable, qui incite les personnels de l'université à se déplacer à vélo ou à faire du covoiturage, existe déjà à l'université. Cependant, favoriser l'utilisation de vélos, autres mobilités douces ou transports en commun et réduire l'usage individuel de la voiture implique, plus largement, d'élaborer en concertation avec les collectivités, un plan de déplacement qui identifie les besoins et propose des solutions alternatives.

Ainsi, en concertation avec Bordeaux Métropole, les collectivités des sites délocalisés, les communes et les établissements partenaires, l'université se dotera d'un **plan vélo** afin d'augmenter la part modale du vélo dans les déplacements domicile-travail et intra-campus, à travers notamment l'augmentation des places de stationnement vélo et le jalonnement et la sécurisation des trajets d'accès cyclables.

Favoriser les déplacements bas carbone pour les personnels, étudiantes et étudiants est une priorité de l'université

D'autres pistes devront être explorées pour réduire l'autosolisme lors des déplacements domicile-travail et intra-campus en jouant, par exemple, sur le coût des transports en commun ou celui du parking au sein des campus. En parallèle, une **application de covoiturage** sera mise à disposition et promue au sein de l'université.

Dans un souci d'amélioration continue, l'université organisera le **suivi** des parts modales marche/vélo/autres mobilités douces/transports en commun/covoiturage/autosolisme dans les déplacements domicile-travail et intra-campus.

À des fins d'information et de promotion des bonnes pratiques, l'université communiquera ces chiffres à l'ensemble de sa communauté.

Réduire la part des déplacements polluants dans les mobilités professionnelles

Les déplacements professionnels, et en particulier ceux réalisés en avion, pèsent largement dans l'impact carbone des activités, que ce soit à l'échelle de l'université ou des laboratoires de recherche en particulier.

Ainsi, l'université incitera l'ensemble de ses structures internes à la réduction des déplacements polluants, à travers son réseau de référents Transitions et le déploiement d'outils pour réaliser leur **bilan carbone.** La communication de ces bilans permettra de **sensibiliser** chaque personnel sur son empreinte carbone. L'université travaillera également avec ses référentes et référents Transitions à ce que, une fois par an, l'ensemble de la communauté soit informé du bilan des émissions de CO_2.
La réduction des déplacements polluants sera accélérée par une politique d'incitation à adopter d'autres modalités. Progressivement et en fonction de la durée du trajet, le recours à l'avion sera proscrit lorsqu'une autre modalité est disponible. De même, des solutions alternatives aux déplacements professionnels seront promues notamment en favorisant l'organisation de ou la participation à des réunions, conférences ou événements en visio ou audioconférence.

Enfin, le parc de véhicules sera progressivement renouvelé, afin de remplacer les véhicules polluants et une flotte de vélos pourrait être mise à la disposition des personnels pour naviguer au sein des campus et limiter les usages de la voiture.

Transition énergétique

La transition énergétique est d'ores et déjà une priorité de l'université de Bordeaux, initiée par la mise en place, avec ses partenaires du site, d'un schéma directeur eau-énergie (2012/2014, année de référence de la trajectoire de réduction des GES). Pour atteindre, et dans la mesure du possible, surpasser les objectifs fixés, l'université agit sur différents leviers : la qualité intrinsèque du bâti et des équipements, la **performance de l'exploitation** de ses équipements, la sobriété énergétique des usages et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Réduction des consommations énergétiques de 3 % par an

Dans la continuité du schéma directeur énergie-eau, l'établissement a pris, en 2019, l'engagement de réduire ses consommations énergétiques de 3 % minimum par an pendant 10 ans.
Pour atteindre cet objectif, l'université travaillera sur la performance de l'exploitation grâce à la mise en œuvre de marchés globaux de performance. Un plan de travaux pluriannuel permettra

L'université respecte ses engagements en matière de transition énergétique, avec une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % minimum d'ici 2030 ***(référence 2012/2014)***

9

d'agir sur la qualité intrinsèque du bâti et des équipements : optimisation des équipements (ajout de détecteurs de présence, de mousseurs sur les robinets, etc.) et renouvellement des équipements vieillissants (luminaires, machines, etc.).
Un autre levier pour réduire les consommations énergétiques est la **sobriété énergétique des usages**, qui passe par la poursuite et le développement des actions de sensibilisation sur le comportement et les usages (Powerzee, CUBE2020). Pour distiller la sobriété énergétique à l'ensemble de la culture et des pratiques de l'université, un **partenariat interne pour la sobriété énergétique** (PISE) sera élargi à l'ensemble des structures, pour les inciter à contribuer en les intéressant aux résultats. Ces actions devront progressivement permettre l'élimination des multiples équipements superflus gourmands en énergie (radiateurs d'appoints électriques…) et parfois inutilisés.
La communication et le partage seront également organisés entre les services et les référents transitions au sein des structures : communication du bilan carbone général de l'université, promotion de l'utilisation d'outils comme le « GES Labos1point5 » et mise en place d'un partage des données.
De manière plus générale, l'université rendra visibles à toutes et tous les bilans des consommations énergétiques, tout comme son bilan carbone et ses émissions de gaz à effet de serre, dans une approche de données ouvertes.

Augmentation de la part d'énergies renouvelables

La réduction des émissions de gaz à effet de serre passe par une amélioration du mix énergétique et une augmentation de la production d'énergies renouvelables. L'université poursuivra le plan de mise en place des **panneaux photovoltaïques** engagé sur le domaine universitaire.

Le développement et la mise en place de **réseaux de chaleur** sur le domaine universitaire en partenariat avec Bordeaux Métropole et entre le CHU et l'université, avec minimum 80 % d'énergie renouvelable, et les projets de développement **d'énergies géothermiques** contribueront également à l'amélioration du mix énergétique.

Gestion des ressources en eau

L'optimisation de la gestion des ressources en eau est intégrée au sein des projets immobiliers et d'aménagement des espaces publics et le schéma directeur eau énergie permet de mieux maîtriser les consommations de l'université. Pour aller plus loin, l'université mènera une étude, en s'appuyant sur ses compétences internes en recherche et développement, pour **mettre fin à l'utilisation d'eau potable dans les sanitaires** à l'échelle du domaine universitaire (Talence-Pessac-Gradignan).
En parallèle, la question de la **récupération des eaux de pluie** et ses usages potentiels à l'université devra être étudiée.
La gestion durable de l'eau passe également par la responsabilisation des usagers et usagères. L'université prolongera et intensifiera la campagne **d'installation des compteurs d'eau,** pour permettre un suivi global des consommations d'eau.

L'eau est gérée de manière durable et responsable à l'université et sa consommation est réduite à hauteur de 10 % d'ici à 2030 ***(référence 2014)*** **10**

Les chiffres de consommation d'eau, à l'instar des consommations d'énergie, seront communiqués à l'ensemble de la communauté universitaire.

Outre la réduction des consommations d'eau, l'université souhaite promouvoir la consommation de l'eau du robinet, afin de limiter l'utilisation des plastiques à usage unique (bombonnes et bouteilles) sur le campus. Elle mettra donc à disposition des usagers des **points de puisage** autres que les sanitaires.

Schéma directeur immobilier

L'université intégrera des **prescriptions environnementales dans 100 % des contrats de travaux** (construction ou rénovation) en se basant sur les normes de réglementation thermique et de protection de la biodiversité. Les personnels seront formés à l'intégration de prescriptions environnementales et à la prise en compte de l'impact carbone dans les projets immobiliers de l'université. Un **bilan carbone** prévisionnel et réel de 100 % des opérations de construction neuve ou de rénovation sera réalisé.

Les plans pluriannuels intégreront le lancement d'actions de désimperméabilisation des sols et des bâtiments et des dispositifs pilotes seront lancés pour expérimenter la reconquête **d'espaces artificialisés pour les végétaliser**. La mise en place de toitures végétalisées sera développée.

11 **Le schéma directeur immobilier de l'université intègre les prescriptions énergétiques et environnementales**

Biodiversité

Riche de 140 ha d'espaces verts, l'université souhaite œuvrer à l'épanouissement de la biodiversité sur ses campus, promouvant par là même la qualité de vie de ses usagers. Première étape dans la définition d'objectifs de préservation et de développement de la biodiversité, l'université conduira une **étude de diagnostic environnemental** sur ses campus. En parallèle, la préservation de la biodiversité sera garantie par l'établissement d'un **zonage** qui définira des **espaces sanctuarisés à gestion durable et des espaces à gestion raisonnée. La tonte raisonnée, la fauche tardive, les prairies fleuries et le développement des écopâturages** seront systématisés. Le **plan de gestion des arbres** sera réactualisé en lien avec les chercheurs et une procédure de contrôle préalable sera mise en place afin d'éviter les abattages des arbres et des grands sujets végétaux.

Le **parcours de découverte de la biodiversité sur le campus** sera actualisé en collaboration avec les chercheurs et associations étudiantes impliqués et contribuera à la sensibilisation des communautés à la richesse de la biodiversité locale et à la nécessité de la protéger.

12 **L'université œuvre en faveur de la préservation et du développement de la biodiversité sur ses campus**

De manière générale, l'université soutiendra et **rendra visibles les projets participatifs autour de la biodiversité** comme les jardins partagés, les nichoirs, les ruches pédagogiques ainsi que l'émergence de « plateformes de biodiversité » pour connecter les enjeux de sanctuarisation des espèces, de recherche et d'enseignement.

Politique d'achat

Les achats de l'université de Bordeaux représentent près de 82 millions d'euros répartis sur 3 domaines majeurs avec près de 500 marchés actifs. En 2019, 20 % des achats comportaient une clause environnementale et près de 30 % d'entre eux une clause sociale. L'université souhaite s'appuyer sur une politique d'achats responsable et inciter les usagers à aller au-delà de la réglementation.

Augmentation de la part des marchés comprenant une clause sociale et environnementale

L'université améliorera l'**éco-responsabilité dans les achats** pour tendre vers **le zéro plastique à usage unique** et privilégier les circuits-courts. Ces critères seront intégrés dans l'expression des besoins des segments d'achats concernés.

Ainsi, un **lot ciblé bio, circuit-court et visant le zéro plastique à usage unique** sera proposé dans les **marchés traiteurs.** Enfin, pour améliorer le recours à l'économie sociale et solidaire et progresser dans l'insertion sociale à travers nos marchés, l'université ciblera les segments d'achats potentiellement concernés et passera des **marchés réservés au secteur de l'économie sociale et solidaire.**

Consommer mieux et éliminer les achats superflus

Un des enjeux est également de **rendre visible** auprès des utilisateurs et utilisatrices les possibilités offertes par les marchés pour adopter une démarche de consommation responsable et de sensibiliser le personnel à **l'impact environnemental des consommables.** Un **guide d'information** sera ainsi produit, qui précisera le cycle de vie et l'impact environnemental des principaux postes de consommation.

L'université incite à consommer mieux en s'appuyant sur sa politique d'achats et un changement des habitudes de la communauté 13

Réduire puis éliminer les achats superflus passera par la réalisation des inventaires des matériels de l'université afin de mutualiser et mieux partager les ressources disponibles. Certains équipements pourront ainsi être mutualisés entre personnels et services. Enfin l'université fera de la recherche d'une meilleure durabilité des objets publicitaires qu'elle distribue (“*goodies*”) une preuve supplémentaire de son engagement éco-responsable.

Une gestion raisonnée des déchets

Des filières de traitement et de valorisation sont actuellement en place à l'université pour tous les types de déchets. Cependant, développer une gestion responsable des déchets implique à la fois de **généraliser la collecte séparative,** pour permettre à tous les usagers le tri sélectif de leurs déchets, et de travailler ensemble à r**éduire la quantité de déchets** produits au sein de l'université.

Recyclage et valorisation des déchets

Pour rendre effectif un tri poussé des déchets, des **collecteurs de déchets,** dotés d'une identité visuelle forte, seront déployés sur chaque site où ils manquent et des contenants communs par étage permettront le tri par les usagers, en remplacement des poubelles individuelles.

Afin de valoriser les biodéchets, des composteurs seront mis en place sur des points stratégiques du campus. Responsabiliser les usages étant un des leviers majeurs d'une gestion responsable des déchets, l'université produira un **bilan sur la "performance" environnementale en matière de gestion des déchets.** Ce document doit permettre d'établir des bilans quantitatifs sur les déchets générés / recyclés / réemployés, d'indiquer les types de valorisation par flux / typologie de déchet, d'estimer les "gains" environnementaux en fonction des chiffres et de contribuer à l'amélioration continue en la matière par la diffusion large de ces informations.

Réduction de la production des déchets

Enfin, le recyclage et la valorisation ne pouvant se substituer à l'enjeu de **réduire activement la production de déchets,** l'université s'engage à œuvrer, sur toute sa filière et avec ses parties-prenantes, pour tendre vers le zéro déchet. La **politique d'achats** sera ainsi adaptée de manière à **éliminer au maximum les emballages et les plastiques à usage unique,** en supprimant par exemple l'achat des bombonnes à eau et des bouteilles en plastique.

Toujours afin de limiter la production de déchets, les **équipements** (copieurs, machines à café, équipements scientifiques, fournitures administratives…) seront davantage **mutualisés** et le **réemploi encouragé et facilité.** Des inventaires des matériels informatiques et plateformes seront ainsi réalisés afin de permettre leur réemploi. Pour expérimenter et diffuser les bonnes pratiques, des challenges zéro déchet seront organisés sur le campus, à l'échelle d'un bâtiment, sur le modèle du concours CUBE2020.

L'université généralise le recyclage et la valorisation de ses déchets et s'appuie sur la participation active de ses communautés pour tendre vers le zéro déchet

14

Une communauté responsable

Afin de réduire l'impact environnemental du numérique dans ses activités, l'université agira, d'une part, sur l'information et la sensibilisation des usagers et, d'autre part, sur les infrastructures et matériels qu'elle met à disposition des usagers.

Un **guide sur les usages du numérique**, mettant en avant des bonnes pratiques (limitation de l'envoi de messages électroniques, et notamment des pièces jointes, effacement de ces derniers, etc.), des données clés et des outils de diagnostic, sera communiqué à l'ensemble de la communauté. Des formations à la **Fresque du numérique** pourront être proposées aux référents transitions. Avec l'appui de ces derniers, les bilans carbone des matériels informatiques pourront être réalisés dans les structures.

15 L'université pilote la pertinence environnementale de son environnement numérique et responsabilise sa communauté

Du point de vue des infrastructures, l'université s'emploiera à généraliser l'usage de **serveurs partagés**. Pour cela, un **audit des salles serveurs** sera déployé à l'échelle de l'établissement avec comme objectif la délocalisation des serveurs vers des salles centralisées plus performantes sur le plan énergétique. Afin de **mutualiser les ressources** et éviter une inutile redondance des services numériques ou les achats individuels, d'importantes structures technologiques seront mises en place qui permettront d'optimiser et de mutualiser un nombre considérable d'usages informatiques. Ainsi, certains besoins peuvent être remplis par la virtualisation qui évite l'achat de nouveaux matériels.

Afin de structurer une stratégie de r**éduction de l'impact du numérique,** une réflexion sera menée pour piloter les choix technologiques, le déploiement d'infrastructures et les usages associés afin de préserver les apports essentiels du numérique et de questionner le déploiement de nouveaux services.

Enfin, l'université s'appuiera sur son site internet, qui est une vitrine de l'institution, pour sensibiliser les utilisateurs de celui-ci au coût énergétique des usages numériques d'aujourd'hui. Elle veillera aussi à le rendre progressivement p**lus sobre**, moins consommateur d'énergie.

Promouvoir une politique sociale



L'université de Bordeaux appréhende la qualité de vie en tant que processus structurant ses orientations, objectifs et actions en matière de politique sociale. L'acception retenue ici est celle adoptée par l'organisation mondiale de la santé (OMS) en 1993 : « *La qualité de vie est définie comme la perception qu'un individu a de sa place dans la vie, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. C'est donc un concept très large qui peut être influencé de manière complexe par la santé physique du sujet, son état psychologique et son niveau d'indépendance, ses relations sociales et sa relation aux éléments essentiels de son environnement* ».

L'université de Bordeaux s'est dotée de plans d'action pluriannuels (schéma directeur handicap, plan égalité et diversité, schéma directeur qualité de vie au travail, schéma directeur de l'offre sociale) qui permettent depuis plusieurs années de poser les diagnostics nécessaires et de cibler des actions expérimentales dans ces domaines.
Parce que l'attractivité de l'université de Bordeaux dépend aussi de la qualité de vie et de la richesse des relations sociales qui s'y déploient, cet engagement doit se poursuivre et se développer en veillant à la prise en compte de l'ensemble de la communauté universitaire : personnels et étudiants. Pour cela, une large place sera laissée à la créativité et aux expérimentations qui sont à la base de l'innovation et de la construction de communautés de bonnes pratiques.

Diversité, égalité

L'université a déployé et promeut le **dispositif unique de détection, de signalement et de prise en charge globale des discriminations et des violences.** Une structuration nouvelle et des moyens accrus permettront une meilleure prise en charge de toute forme de violence, quels que soient les publics, associée à la vie de campus de l'université de Bordeaux, y compris sur les espaces virtuels. L'atteinte d'objectifs d'inclusion dans leur globalité reposera également sur la généralisation, pour l'ensemble de la communauté universitaire, de la **sensibilisation et de la formation, afin d'agir directement sur les représentations et stéréotypes.**

L'université déploie une politique globale et intégrée en faveur de la diversité et de l'égalité qui proscrit systématiquement toute forme de discriminations et violences 16

Enfin, des dispositifs pilotes seront déployés et adaptés aux besoins et attentes spécifiques des étudiants, des personnels de recherche, des personnels administratifs, de nouveaux processus seront expérimentés, à l'instar du renouvellement des modes de sélection des projets d'excellence. **Des projets de recherche-action seront menés pour évaluer durablement et par la preuve, les effets produits.**

Lutte contre la précarité

L'université, qui compte près de 6 000 salariés, met déjà en place des dispositifs de dé-précarisation des personnels en intervenant sur le plan de la sécurité de l'emploi et d'une gestion des carrières adaptée aux profondes mutations sociétales. Cela se traduit par des **campagnes de stabilisation de l'emploi** et statuts, la **réduction du recours au temps partiel,** l'accompagnement au **développement des carrières, la mobilité interne.** Une **approche personnalisée**, centrée "bénéficiaire" et adaptée à chaque situation individuelle et couplée à la transversalité des actions, doit permettre de répondre mieux encore à ces défis. Un chantier de fond est mené pour **moderniser l'infrastructure existante**, mieux articuler l'ensemble des dispositifs existants, les renforcer et les **rendre plus visibles, lisibles et cohérents.** Cela s'incarne notamment par les axes suivants : une vigilance soutenue à l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, des dispositifs de conciliation et d'accompagnement parent/agent, la lutte contre la désinsertion professionnelle.

L'enjeu de détection de la précarité chez les étudiants, souvent moins visible et plus diffuse, est rendu d'autant plus fondamental. La coordination plus fine avec les acteurs territoriaux, en premier lieu desquels le CROUS, permettra d'organiser **une meilleure prise en charge de cette précarité étudiante** qui sera doublée d'un soutien accru aux actions et partenaires de solidarité.

L'université renforce la détection et la lutte contre la précarité des étudiants et des personnels 17

À l'instar de la résidence Escabelle, résidence récente qui accueille sur le campus à la fois l'espace santé étudiants et des logements diversifiés pour étudiants et personnels, **des grands projets d'innovation sociale, portés par l'université désormais propriétaire de son patrimoine** devront concourir à lutter contre les situations de précarité.

Enfin, pour permettre l'accès aux dispositifs d'aide sociale, des campagnes de communication seront menées auprès de la communauté universitaire pour mieux l'informer.

Transformation du travail

Dans un contexte de mutations sociétales profondes (évolutions des métiers, des carrières, des environnements de travail et d'étude) les étudiants et personnels seront accompagnés par des **actions de formation,** de coaching ou **de soutien** individuel ou collectif pour une meilleure qualité de vie au travail. Considérant que toutes les transformations peuvent être facteurs de bien-être comme de risques, comme les transformations liées au numérique et à la digitalisation des activités (télétravail par exemple), ces dispositifs d'accompagnement seront renforcés par des **cellules de prévention de toutes les formes de risques psychosociaux.**

18 **L'université prépare sa communauté et ses structures aux transformations du travail ou de l'environnement de travail et d'études**

L'entrée à l'université, les passerelles parfois nécessaires au cours de la formation, les mobilités, l'insertion professionnelle sont des passages d'un parcours estudiantin qui peuvent induire une grande fragilité. L'université portera une attention et **un soin particulier à ces moments de jonction, de transition et de passage, entre l'amont et l'aval, qui jalonnent le parcours des étudiants et étudiantes.**

Campus santé

Si la promotion d'une **culture globale d'un campus « santé et haute qualité de vie »** est d'ores et déjà initiée et structurée depuis quelques années à l'université de Bordeaux, une attention soutenue devra être portée en priorité au développement de l'accessibilité de l'**offre de logements pour les étudiants et étudiantes et/ ou personnels** (via le schéma directeur immobilier de l'université de Bordeaux), l'accès au logement étant un enjeu crucial sur la métropole bordelaise ; à la **diversification de l'offre de restauration** auprès des publics étudiants et des personnels pour qu'elle réponde au mieux aux besoins ; à la valorisation des circuits courts ; à la conception et au maintien des **accès sécurisants et sécurisés pour la mobilité douce sur les campus** et dans l'inter-campus.

19 **L'université promeut et développe un véritable campus santé agissant sur l'ensemble des déterminants et sur leur accès (soins, alimentation, activité physique, mobilité active, logement, aides sociales, etc.)**

Lien social

La Cabane, l'épicerie sociale et solidaire, les jardins partagés, les ressourceries, sont autant de lieux qui incarnent pleinement convivialité, cohésion sociale et engagement pour le développement durable et la responsabilité sociétale. À travers la contribution vie étudiante et de campus, le budget participatif, les conseils de vie de campus et les nouveaux grands projets de l'université, l'université continuera à mettre à disposition **des espaces de convivialité et de « faire ensemble »** pour la communauté sur l'ensemble de ses campus, et à soutenir celles et ceux qui permettent leur développement.

20 **L'université soutient les projets de proximité en faveur de l'accès aux services, du lien social et de l'inclusion**

Formation, recherche, société

Rassembler autour des enjeux de transition



Les enjeux de transition et les défis sociétaux constituent des terrains de rencontre et d'expérimentation pour de nouveaux projets mobilisant les parties-prenantes internes (étudiants, personnels, chercheurs, doctorants) et externes pour concevoir des solutions nouvelles et durables.

Aujourd'hui l'université a structuré ses compétences en matière d'innovation pédagogique, d'animation scientifique, d'ouverture à la société. Le pas supplémentaire à franchir pour les prochaines années sera **l'organisation plus fine de la coordination**, en particulier pour articuler les projets transversaux aux parcours de formation. Cette coordination permettra la **mutualisation de compétences, de contenus et de ressources pédagogiques**. Il s'agit de décloisonner la formation aux transitions des formations disciplinaires, de l'intégrer dans un parcours estudiantin et de l'adosser à des **contenus scientifiques pluridisciplinaires**. Enfin, le renforcement de la coordination permettra une identification et un accompagnement de projets transverses d'expérimentation ou de recherche-action à l'interface avec **la société civile**.

Ces projets permettront d'**impliquer les étudiants dans la recherche interdisciplinaire** sur les enjeux de transition, au sein de leur environnement proche, pour les rendre acteurs de la démarche et de leur campus. L'inventaire et le suivi des projets en cours auprès de nos partenaires et de la société devra être organisé et mis à disposition, afin d'offrir aux étudiants et enseignants un panel de sujets pour projets tutorés, stages, UE engagement. Les dispositifs existants seront ainsi amplifiés et embarqués au service des enjeux de transition.

Pour toutes les dimensions de l'université, des réponses nouvelles doivent être explorées : comment produire une connaissance pluridisciplinaire qui intègre pleinement les enjeux de transition ? Quelles compétences nouvelles mobiliser, comment transmettre ? Comment évaluer ces nouveaux savoirs et compétences ? Un processus d'accompagnement des équipes dans l'intégration des enjeux de transition environnementale et sociétale au sein des cursus sera développé afin de décloisonner la formation et d'intégrer rapidement les résultats de la recherche dans les enseignements.

Formation

Pour initier l'ensemble des étudiantes et étudiants de l'université aux concepts et compétences leur donnant la capacité de se saisir des enjeux de transition, de nouveaux contenus, méthodes et expériences doivent être proposés dans les cursus.

Création et intégration à tous les parcours de nouveaux modules

Tous les parcours de l'université de Bordeaux intégreront un **module obligatoire créditant** pour les niveaux Licence et Master afin d'explorer, appréhender et construire la transition environnementale et sociétale.
Une intensification de la formation, par **niveaux de compétence progressifs** et allant jusqu'à la certification, sera proposée par le biais de modules complémentaires optionnels.
Un panel de modules portant sur les enjeux de transition sera proposé au sein du collège des écoles doctorales. Au côté du module intégrité scientifique, ces modules nouveaux seront rendus obligatoires dans le cadre du parcours doctoral.
Les contenus et méthodes pédagogiques propres à ces nouveaux modules de formation devront être co-élaborés par les équipes pédagogiques et adossés à la recherche. L'ensemble des équipes enseignantes pourra être accompagné pour faciliter leur déploiement au sein des cursus.

Tous les étudiants et étudiantes de l'université sont formés au cours de leur parcours aux concepts et compétences liés aux transitions environnementales et sociétales : de l'initiation à la certification

21

Des formations seront proposées, orientées aussi bien sur le fond des contenus, que sur la forme de transmission pour permettre le questionnement et l'expérimentation sur le matériel pédagogique mais aussi pour questionner les méthodes pédagogiques et expérimenter de nouvelles voies.

Développement de la formation tout au long de la vie sur les enjeux de transition

L'université se positionne comme une ressource sur son territoire, pour former partenaires, élus, décideurs publics et acteurs du monde socio-économique aux enjeux des transitions environnementales et sociétales. Elle proposera ainsi des formations diplômantes et des certifications basées sur les connaissances produites à l'université et développera des formations courtes ouvertes dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Intégration des enjeux de transition aux enseignements existants

S'il est important d'offrir à tous les étudiants une initiation, il l'est également de ne pas cloisonner les enseignements portant sur les enjeux de transition environnementale et sociétale, mais bien de les intégrer aux enseignements disciplinaires des formations existantes.

Ainsi, l'université, via la formation tout au long de la vie, le pilotage de la formation et la communication, incitera les enseignants à aborder au sein des enseignements existants les enjeux environnementaux et sociétaux.
De même, tous les travaux professionnalisants, tels que les rapports de stage, mémoires ou projets, intégreront une mise en perspective du travail et du contexte par rapport aux enjeux de transition environnementale et sociétale.

Pilotage de la formation

Disposer d'un suivi de l'offre de formation en matière de transitions environnementales et sociétales est un enjeu majeur, d'une part pour communiquer sur cette offre aux étudiants et futurs étudiants, mais également pour permettre aux enseignants de se saisir de ces enjeux dans leurs enseignements, leur permettre de se coordonner, et à la gouvernance de suivre cette dynamique. Ainsi, les cours ou parties de cours traitant des transitions environnementales et sociétales, avec les volumes horaires associés, seront identifiés pour permettre le recensement des syllabus détaillés des différentes formations. Les grilles de stage intégreront des critères relatifs aux transitions environnementales et sociétales. Enfin, le nombre d'étudiants bénéficiant de certifications liées aux transitions sera suivi pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du dispositif.

Les enjeux de transition sont intégrés aux outils de pilotage de la formation 22

Recherche

Recherche et innovation responsable

À travers le concept de « RRI – responsible research and innovation » l'Europe a propulsé un cadre, standard européen, de **recherche et innovation responsable** pour redonner à la société de l'intérêt pour les sciences, promouvoir de nouvelles formes d'innovation, de nouveaux talents et combiner l'excellence de la recherche avec une prise de conscience et de responsabilité vis-à-vis de la société dans son ensemble. Cela se traduit par la prise en compte de 5 piliers fondamentaux dans la conduite de projets de recherche :

- Avoir une société plus impliquée dans les activités de recherche
- Encourager l'égalité entre les femmes et les hommes
- Ouvrir davantage l'accès aux données de la recherche
- Accorder plus d'importance à l'éthique
- Promouvoir l'éducation à la science.

Ces principes seront intégrés à une charte réitérant les principes posés préalablement au plan institutionnel (charte RSU, charte éthique) et renforçant la prise en compte de l'impact environnemental et sociétal ainsi que la liberté académique. Cette charte sera rendue visible dans tout document stratégique de recherche, pour chaque nouveau soutien à des projets et pour le renouvellement des grands projets de recherche, ainsi que dans la politique de recrutement scientifique.
De même, la prise en compte des impacts environnementaux et sociétaux sera intégrée au pilotage de l'ensemble du processus innovation : de la détection (soutien ou non à un projet) à la valorisation (par la SATT Aquitaine Science Transfert). Cela se traduira a minima par l'intégration de critères d'impacts environnementaux et sociétaux aux grilles de sélection des projets et de financement et par l'identification d'un interlocuteur pour les questions de développement durable et responsabilité sociétale.

La création de nouvelles méthodes pour évaluer l'impact sociétal et environnemental des activités de l'université de Bordeaux sera encouragée. Ces méthodes doivent éclairer et guider la feuille de route globale de l'université en matière de transition et pouvoir être transférables auprès de nos partenaires. Elles devront nourrir une culture académique de « l'anticipation » et permettre au plus grand nombre de s'approprier la complexité des choix environnementaux et sociétaux.

L'animation autour des enjeux de transition environnementale sociétale est structurée

L'université a structuré sa politique de recherche autour de 11 départements et des Grands Projets de Recherche (GPR). La recherche sur les grands enjeux liés aux transitions étant fondamentalement interdisciplinaire, l'animation inter-départements et le partage des compétences devront être organisés. Transfert des questions de recherche entre communautés, identification de terrains d'expérimentation, partage de bonnes pratiques, sensibilisation et formation aux enjeux de développement durable, recherche et innovation responsable, mobilisation de savoirs pluridisciplinaires pour la création de cours autour des grands défis (tels que l'approche globale du changement climatique), séminaires, résidences de chercheurs ou d'artistes seront développés comme leviers de l'interdisciplinarité autour des enjeux de transition.
Une réflexion sera par ailleurs menée pour intégrer l'interdisciplinarité dans les politiques d'accompagnement des carrières.

Des communautés pluridisciplinaires et ouvertes autour d'agendas de recherche « grands enjeux environnementaux et sociétaux »

À travers ses grands projets – grands projets de recherche (GPR), université européenne, campus expérimental –, l'université investit particulièrement des **grands thèmes de recherche : santé, bien-être et inclusion, impact du changement climatique, énergie et neutralité carbone, alimentation et écosystèmes résilients, égalité des genres dans les recherches et le secteur académique.** S'appuyant sur ces grands enjeux et des communautés pluridisciplinaires actives, d'ores et déjà mobilisées sur les territoires – autour de la feuille de route régionale Neo Terra par exemple – et à l'international, un agenda de recherche priorisera les enjeux environnementaux et sociétaux des cinq prochaines années.

Les enjeux de transition sont intégrés dans le pilotage et l'organisation de la recherche et de l'innovation 23

Un schéma directeur pour piloter l'interfaçage science-société et investir dans l'infrastructure et le temps long pour des projets collaboratifs de haute qualité

L'université de Bordeaux a développé un savoir-faire dans le déploiement de dispositifs originaux pour rendre les savoirs vivants et ouverts sur la cité. Pour poursuivre cette dynamique et tendre vers une culture commune, un plan d'action pluriannuel précisera les priorités et modes d'organisation pour ces approches transverses, en articulation avec les feuilles de route science ouverte et le plan égalité.

Une science davantage mobilisée au service des objectifs de développement durable avec ses partenaires et les acteurs de la société civile

24

Ce faisant, un groupe « transfert » sera mis en place, lieu d'organisation de l'interfaçage, alliant les compétences d'expertise, d'animation et de diffusion scientifique, d'innovation et de valorisation.
L'un des facteurs clés identifiés pour le développement d'une haute qualité de partenariats sciences-société **est le temps dont disposent personnels universitaires et partenaires pour se rencontrer, développer des idées, se familiariser avec les préoccupations, les enjeux et l'expertise de l'autre, et pour cadrer et développer des agendas communs.** Ces collaborations doivent pouvoir être installées sur du temps long et s'appuyer sur une mesure des effets et impacts. Si le temps est une clé pour ces collaborations, les chercheurs doivent aussi pouvoir bénéficier d'accompagnement et de nouveaux dispositifs de valorisation en faveur de la structuration sciences-société pour les activités de conception de projets, de développement de partenariats, de réseautage. Ces projets devront être encouragés par des dispositifs de valorisation spécifiques ; ils pourront l'être également par des prix.

La politique partenariale sera également dynamisée par une cartographie active des parties-prenantes (avec quels acteurs l'université adresse tel enjeu), en veillant à ce que tous les acteurs de la société puissent activer ces partenariats. Avec eux, des projets expérimentaux seront menés (living lab, think tank, innovation sociale, dispositifs tels que les « boutiques des sciences »). Ces projets contribueront au développement d'une **culture commune :** partager les enjeux de chacun et chacune, sensibiliser et **promouvoir le temps de la recherche, progresser sur la mise à disposition de savoirs opérants et mobilisables pour l'action et la décision.**

Pour nos partenaires, **les portes d'entrée vers le milieu académique devront être clairement identifiables,** pour monter un projet de recherche-action, une conférence, un living lab, un projet d'innovation technologique ou sociétale (via la plateforme The HUB notamment), ou encore pour adresser une question de recherche en lien avec le développement durable et la responsabilité sociétale.

Remerciements

La feuille de route des transitions est le fruit d'un processus participatif d'une année. Chercheurs, enseignants, étudiants, experts métiers et contributeurs engagés ont, au cours de groupes de travail, diagnostics et études dressé collectivement la trajectoire de l'université de Bordeaux en matière de transitions environnementales et de responsabilité sociétale.

Camille Alquier, Xavier Anglerat, Cécile Aziza, Sophie Ballade, Charlie Ballanger, Françoise Barbier, Adeline Barre, Mélanie Bayens, Cécile Bébéar, Christelle Bellenger, Nicolas Berger, Tanguy Bernard, Henri Bertin, Alain Blanchard, Antoine Blanchard, Katia Boniface, Dylan Bonnan, Frederic Bos, Ruth Boundou, Léane Bousquet, Cyril Brousse, Hélène Budzinski, Aurélie Bugeau, Franck Burglen, Julien Cadiou, Xavier Canron, Cédric Carcaillon, Christophe Carrincazeaux, Maud Castels, Marie-Béatrice Célabe, Aurore Chenevoy, Maylis Chusseau, Annie Cohen, Noémie Colin, Annabelle Collin, Yann Combes, Nathalie Constant, Anne Coubray, Daniel Da Rocha, Antoine de Daruvar, Thierry Decadt, Coline Delbos, Sylvain Delzon, Denis Dessagne, Benoît

Dintilhac, Alexandra Doring, Jean Dubourg, Yves Ducq, Eric Dugas, Etienne Duguet, Serge Dulucq, Sophie Dupouy, Lamia El Bouchtioui, Matteo Elgueta Farias, Marianne Eloi, Jeremy Esteves, Wassila Ezzaoui, Sylvie Ferrari, Santiago Figueres, Véronique Fonvieille, Camille Forgeau, Jean-Christophe Franc, Marco Franchi, Emma Freneaud, Fabrice Fresquet, Alexandre Fruchet, Alain Gadeau, Frédéric Garabetian, Valérie Garcia, Delphine Gassiot Casalas, Célia Gault, Rémy Gibert, Pierre Gilfrich, Pierre Gratier, Etienne Grau, Adèle Grolleau, Maxim Haba, Lionel Hirsh, Marina Honta, Benoît Jamet, Sophie Javerzat, Jérôme Joubès, Annick Jousset, Thomas Krebs, Hélène Labarre, Caroline Lafon, Léna Lamenca, Sébastien Lamour, Anne Lassègues, Arthur Laurent, Julie Lavoinne, Jérémy Leconte, Pascal Lecroart, Alexia Legeay, Pieter Leroy, Dean Lewis, Sarah Lewis, Norbert Loustaunau, Eric Macé, Sylvie Malembic-Maher, Tanguy Mansir, Anaïs Merkes, Paul Marsan, Pierre-Etienne Martin, Bruno Maureille, Samuel Maveyraud, Guy Mélançon, Fabien Mendez, Ilaria Montagni, Dorian Monti, Vincent Moreau, Anthony Morin, Serge Mouton, Ndiaye Ndeye Issa, Jérôme Nectoux, Maxime Neny-Delobbe, Jean Oberlé, Annabelle Ouvrard, Lucie Ouvrard, Joanne Pagèze, Marion Paoletti, Nicolas Papadakis, Eric Papon, Maxime Paschini, Cécile Pellarini, Jean-Luc Pellegrin, Antoine Philippeau, Cécile Picard-Limpens, Rémy Pico, Caroline Pitois, Mathilde Planchais, Frédéric Pomiès, Jeanne Pons, Virginie Postal-Le Dorse, Jérôme Poumeyrol, Vincent Primet, Vincent Provot, Alexandra Puard, Olivier Pujolar, Anne-Cécile Rahis, Pascale Raillion, Nicole Rascle, Murielle Reffet, Marie-Charlotte Renot, David Reungoat, Oliver Ripon, Vincent Robin, Mathieu Roumy, Léanne Roville, Sandrine Rui, Bénédicte Salin, Denis Salles, Pedro Santiago, Benoît Sautour, Aurélie Schild, Chrystelle Scudieri, Magali Steinmann, Laurence Svanella, Didier Swingedouw, Szebasztian Szabo, Carla Tachot, Géraldine Tapia, Anne-Cécile Tessier, Marion Tissier, Anne-Marie Tournepiche, Sarah Van Der Linden, Philippe Vellozzo, Robin Weissmann Farbos, Malena White.

En savoir +

www.u-bordeaux.fr

@univbordeaux univbordeaux

université de BORDEAUX

Février 2021 - université de Bordeaux, photo © A.Pequin